

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 13 DECEMBRE 2021

Le 13 décembre 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAULT, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT

Absents excusés :

M. Jean-Robert HOUDIN a donné pouvoir à M. Jean-Yves LESIMPLE

M. Boris BOISSET a donné pouvoir à M. Roger Pierre FERREIRA

Secrétaire : Mme Marylise AUVRAY

ORDRE DU JOUR

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 novembre 2021

2. Affaires générales

- ♦ **Tracé du biogaz Mer** : M. LESIMPLE rappelle que le projet est porté par la SAS Biogaz Mer qui regroupe neuf agriculteurs. L'unité de méthanisation est située dans la zone d'activités des Portes de Chambord. Les agriculteurs se sont associés pour produire du gaz vert qui sera injecté dans le réseau public de Mer et quand la consommation sera plus importante, le gaz sera renvoyé à St-Denis-sur-Loire. Pour ce faire, GRDF est chargé du projet.
Après plusieurs réunions avec les différents intervenants, le conseil municipal étudie le nouveau tracé proposé par GRDF afin d'éviter la traversée d'un maximum de lieux-dits par la conduite de gaz.
- ♦ **Réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels** : le conseil municipal approuve le recours à un conseiller en prévention du CDG 41 pour la démarche d'évaluation des risques professionnels et autorise Monsieur le Maire à signer la convention. Montant de l'intervention = 350 € : 19 voix pour

3. Travaux

- ♦ **Demande de subvention DSR** (Dotation de Solidarité Rurale) 2022 : la demande concerne les travaux de création et d'aménagement d'un parking derrière l'église. Coût prévisionnel des travaux : 50 426 € HT soit 59 475 € TTC – 19 voix pour
- ♦ **Demande de subvention DETR** (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2022 : la demande porte sur la construction de deux ossuaires (un pour le cimetière de la Prasle et l'autre pour le cimetière des Noulets) ainsi que leurs registres. Montant des travaux : 9 584 € HT soit 11 500.80 € TTC. Subvention sollicitée 50 % du montant des travaux HT : 19 voix pour

4. Fêtes et cérémonies

- ♦ **Cérémonie des vœux : 14 janvier 2022.**
Au vu de la circulation épidémique, le conseil municipal envisage d'annuler la cérémonie des vœux. Une décision sera prise prochainement en fonction des consignes sanitaires.

5. Informations diverses / Questions diverses

- ♦ Le repas de Noël des élus et du personnel communal est repoussé à une date ultérieure.

Suèvres, le 14 décembre 2021

Le Maire : Frédéric DEJENTE